



Référence bibliographique :

Pierre Vanderstraeten, "Faculté LOCI multi-sites, récit topique", *lieuxdits#10 - spécial Urbanisme*, février 2016, pp.24-25.

La revue lieuxdits
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)
Université catholique de Louvain (UCL).

Éditeur responsable : Jean-Paul Verleyen, place des Sciences, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Comité de rédaction : Damien Claeys, Gauthier Coton,
Jean-Philippe De Visscher, Guillaume Vanneste, Jean-Paul Verleyen
Conception graphique : Nicolas Lorent
Impression : école d'imprimerie Saint-Luc Tournai



ISSN 2294-9046
e-ISSN 2565-6996

<https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:182758>



UCL
Université
catholique
de Louvain

www.uclouvain.be/loci.html

Faculté LOCI multi-sites, récit topique

Pierre Vandersraeten

La langue française a fait de 'topique' un mot dont le sens, si l'on fait abstraction de sa signification médicale, part du rapport au lieu pour désigner progressivement ce *qui convient parfaitement, qui se rapporte exactement au sujet dont on parle*¹. Bienheureuse coïncidence puisque le champ disciplinaire de notre faculté, l'habitat et l'habiter, la production et l'appropriation des lieux, se développe dans un contexte topique particulier, plusieurs sites facultaires, forme de déclinaison de ses propres préoccupations qui devrait être capable à elle seule de les nourrir. Vivre au quotidien, enseigner, mener des recherches, servir la société dans *une ville capitale, une ville nouvelle et une métropole transfrontalière*² aurait de quoi alimenter davantage de réflexions et de questions et offrir davantage d'opportunités que si cela avait lieu dans une seule et même ville. Le récit topique se transformera-t-il dès lors en récit utopique, eutopique, dystopique, pantopique, syntopique... ? La question est ouverte.

L'exercice que je me propose dans cette contribution envisage dès lors cette déclinaison comme une opportunité ouverte à de multiples scénarios d'organisation facultaire en écho aux inévitables spéculations, songes et conjectures à plus ou moins long terme que notre projet facultaire atypique n'a pas manqué de provoquer chez bon nombre d'entre nous. Parmi ces possibles, j'esquisse dans le cadre cette publication sur l'urbanisme une hypothèse de scénario qui entremêle les avantages pour notre université à ceux pour nos villes d'accueil. Il s'agit de propos libres, impertinents et peut-être pertinents, dégagés de toute forme de contrainte institutionnelle et décrétable ; un exercice de style pour une faculté multi-sites de l'excellence.

En ce qui concerne l'université, je m'inspire d'Edgar Morin qui s'est toujours efforcé de ne pas penser l'unité sans la multiplicité ni la multiplicité sans l'unité. Cela conduit à imaginer notre faculté déployer conjointement d'une part, sa multiplicité, ses trois domaines de formation apparentés que sont l'architecture, l'ingénierie architecturale et l'aménagement du territoire et l'urbanisme et ses trois sites d'implantation que sont Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Tournai, et, d'autre part, son unité, la production et la transmission de connaissances et de projets par une communauté d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs. Déploiement conjoint donc mais surtout indissociable.

Pour nos villes d'accueil, je suis intéressé par l'évolution du rôle des universités dans le développement territorial via de nouvelles formes de collaboration entre acteurs et via l'enrichissement entre savoirs universitaires et extra-universitaires.

1 - <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/topique> - consulté le 31 août 2015.

2 - Article 4 des conventions UCL – ISASLB et ISASLT relatives au volet social de l'intégration de l'enseignement supérieur de l'architecture à l'université.

Les considérants du récit étant ainsi globalement posés, peuvent se dessiner et prendre corps les contours topiques hypothétiques de notre structure facultaire.

À l'objectif du déploiement de sa double multiplicité, ambition unique en communauté française, imaginons d'y donner la puissance maximum en permettant le développement des activités des trois formations ancrées dans chacun des trois sites. Imaginons à terme et en toute logique, à l'image de la faculté Architecture and the Built Environment de Delft, un baccalauréat regroupant ces trois formations en tronc commun et offrant aux étudiants des trois sites la meilleure assise dans le champ disciplinaire. Une assise suffisamment orientée pour que l'étudiant soit clairvoyant et stimulé dans son choix de master et suffisamment transversale pour qu'il poursuive dans des voies guidé par la pensée systémique et les approches interdisciplinaires indispensables pour s'engager dans la transformation durable de notre monde. L'organisation des masters et de la recherche suivrait le même regroupement par site moyennant des parts d'enseignement spécifiques par formation qui demanderaient sans doute à être dispensées quant à elles par site suivant des modalités de calendrier et d'horaire qui faciliteraient une mobilité partagée pour tous les étudiants.

À l'objectif du déploiement de son unité, serait convoqué un travail en commun des étudiants, enseignants et chercheurs des trois sites dans le cadre d'études et d'exercices de production de lieux dans ou hors des villes d'accueil. La collaboration sur des questions partagées par des étudiants, enseignants et chercheurs, architectes, ingénieurs architectes et urbanistes produirait, gagnons-le, des dynamiques d'échanges pédagogiques et de production de connaissances nouvelles fécondes et insoupçonnées.

Les lieux d'échanges, de communication et d'exposition de LOCI qui devraient pouvoir faire l'objet d'expérimentations architecturales différentes à Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Tournai donneraient la pleine mesure du potentiel facultaire en ouvrant ainsi à l'imaginaire des projets et en alimentant des débats qui croiseraient nos expertises et expériences avec celles d'autres disciplines et avec celles des autorités politiques, des habitants et des usagers révélatrices des enjeux et des tonalités propres aux trois villes.